



Ton guide écoute et justice, les numéros qui comptent :

Conseil Départemental de l'Accès au Droit

Palais de Justice
2 place Jean Jaurès 37000 Tours
30 39

Aide pour mieux comprendre tes droits, les faire valoir, informations et conseils sur démarches juridiques.

Barreau de Tours

Palais de Justice
2 place Jean Jaurès 37000 Tours
02.47.05.61.64

L'ordre des avocats est une organisation qui regroupe tous les avocats. Elle protège tes droits en tant que citoyen, veille à ce que chacun puisse avoir accès à un avocat, notamment en cas de difficultés financières, elle peut t'orienter vers des aides juridiques.

France Victimes

10 Place Neuve 37000 Tours
02.45.34.37.20

Accompagnement dans les démarches pour les victimes en cas d'agression, de vol, d'accident... Informations sur les droits, soutien psychologique gratuit.

Maison Des Adolescents

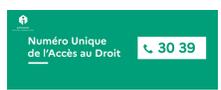
5 rue de la Victoire 37000 Tours
02.47.22.20.69

Écoute et aide personnalisée pour les jeunes jusqu'à 21 ans sur différents sujets : santé, scolarité, relations familiales, périodes difficiles... Psychologues, éducateurs et médecins peuvent t'apporter une aide gratuite.

La Maison des Droits de l'Enfant

75 rue du Colombier 37100 Tours
02.47.05.09.00

Lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les jeunes jusqu'à 21 ans en cas de problèmes à la maison, à l'école, dans la vie quotidienne... Informations sur la justice, la famille et la protection de l'enfance.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Tu as entre 16 et 25 ans ?

C'est important de connaître la justice pour protéger tes droits et bâtir un avenir solide !

N'hésite pas à laisser un message à la référente justice de la Mission Locale de Touraine pour obtenir des réponses et un soutien personnalisé :

Émilie DESMARCHELIER
e.desmarchelier@mltouraine.com
06.13.11.28.17

© Mission Locale de Touraine - Octobre 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique



REJOINS-NOUS !



JEUNES ET JUSTICE : COMPRENDS, AGIS, DEVIENS



À la Mission Locale de Touraine, une Conseillère référente justice peut t'accompagner pour :

- Apprendre le fonctionnement de la justice, découvrir ses métiers
- Connaître tes droits en tant que citoyen, tes responsabilités et tes devoirs
- Recevoir des conseils personnalisés et t'aider dans les démarches judiciaires à entreprendre
- Savoir à quelles structures t'adresser en cas de besoin, t'apporter des contacts utiles

Retrouve + de contacts utiles sur notre site internet www.mltouraine.com partie *Jeunes*.

Les 3 grands principes de la justice :

-  Réguler la société
-  Appliquer le droit
-  Sanctionner le non-respect des lois

La Loi du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire, entend établir la confiance entre les citoyens et l'institution judiciaire, en premier lieu pour leur permettre de mieux connaître la justice et son fonctionnement.



L'atelier "Jeunes et justice : comprends, agis, deviens" qu'est-ce que c'est ?

L'accès aux droits est un principe fondamental de citoyenneté. En partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), nous te proposons de t'aider à comprendre le fonctionnement de la justice et de mieux connaître tes droits et tes devoirs.

Cet atelier est mis en place pour t'informer et te guider, afin que tu ne sois jamais seul.e face à tes questions. C'est aussi une opportunité pour toi de découvrir les différents métiers de ce secteur d'activité et de casser les représentations que tu peux en avoir. Pour ça, tu auras l'occasion de visiter un lieu officiel ouvert à l'ensemble de la société et de rencontrer des professionnels de terrain.

Plus tu as de connaissances, plus tu peux te protéger et agir en tant que citoyen responsable !

Déroulé de l'atelier, 3 demi-journées sur une semaine :

Présence obligatoire sur chaque séance

10 places maximum

1

- Recueil de la parole du groupe sur ses connaissances de l'organisation judiciaire en France, ses métiers...
- Présentation globale de la justice par la Mission Locale et le CDAD, réponses aux questions.
- Présentation des différents "point-justice" à Tours, de la Maison de la Justice et du Droit, du Défenseur des Droits, mise en avant des différentes associations d'aide aux victimes... Informations sur qui contacter en cas de besoin, notamment pour des conseils juridiques.



Tribunal judiciaire de Tours - Cour d'assises.

3

- Témoignages d'un Surveillant pénitentiaire et d'un Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP) : présentation de leurs métiers et réponses aux questions du groupe.

- Présentation de la mise en oeuvre de l'exécution de la peine : une fois le jugement rendu, que se passe-t-il pour la personne condamnée ?
- Échanges et réponses aux questions du groupe suite à sa participation à l'audience, recueil des impressions de chacun, des sentiments vécus et de leur compréhension globale.

- Préparation de la participation à l'audience au Tribunal Judiciaire de Tours, rappel des consignes.

2

Quelques TIPS :

Pendant l'audience le silence est demandé ; Il faut se lever lors de l'entrée et de la sortie des juges ; Les téléphones sont interdits ; La sortie de l'audience est autorisée entre deux dossiers pour veiller à ne pas gêner les débats.